



Que reste-t-il de nos émotions passées ?

La mémoire affective dans l'histoire de la psychologie scientifique

Héloïse Athéa, Marina Trakas

DANS **REVUE PHILOSOPHIQUE DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER** 2023/4 (TOME 148), PAGES 511
À 530

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3833

DOI 10.3917/rphi.234.0511

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-philosophique-2023-4-page-511.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

QUE RESTE-T-IL DE NOS ÉMOTIONS PASSÉES ? La mémoire affective dans l'histoire de la psychologie scientifique

« Un grand inconnu très célèbre¹ » : cette formule paradoxale décrit bien Théodule Ribot (1839-1916), l'un des fondateurs de la psychologie scientifique française, dont les théories sont aujourd'hui tombées dans l'oubli, et qui a pourtant influencé philosophes, écrivains, et étudiants de son époque. En plaçant les émotions et le corps au centre des études psychologiques, il est l'un des premiers en France à accorder la primauté à la vie affective. Il s'oppose ainsi aux théories intellectualistes et notamment à Johann Friedrich Herbart (1776-1841), qui prétend expliquer toutes les activités psychiques en termes d'interactions entre contenus de représentations, sentiments et émotions compris. Selon Ribot, cette théorie entraîne la conséquence inacceptable de soutenir qu'il n'existe pas de sentiment sans support intellectuel. Il entend rattacher « tous les états affectifs à des conditions biologiques et les considère comme l'expression directe et immédiate de la vie végétative » (Ribot, 1896, p. IX). Cela suggère que certains de ces états, dont les sentiments, sont inconscients : « La conscience ne livre qu'une partie de leurs secrets ; elle ne peut jamais les révéler complètement » (*ibid.*, p. 9). En 1896, c'est cette conception des affects que s'attache à défendre sa *Psychologie des sentiments*, en se fondant sur des études de physiologie pour comprendre différentes émotions. Tout au long de son livre, une question obsède Ribot : « Y a-t-il des états affectifs *purs*, c'est-à-dire vides de tout élément intellectuel, de tout contenu représentatif, qui ne soient liés ni à des perceptions, ni à des images, ni à des concepts, qui soient simplement subjectifs, agréables, désagréables ou mixtes ? » (*ibid.*, p. 7). Il répond par l'affirmative et donne des exemples dès l'introduction de son livre : ces états affectifs purs surgiraient lors d'une prise de haschich, d'une grossesse,

1. Selon l'expression d'Hervé Le Goff (Le Goff et Menguy, 2016).

ou pendant les périodes menstruelles. Contre l'intellectualisme de Herbart et son école, Ribot défend la primauté de l'affectivité dans l'ensemble de la vie psychologique : le sentiment est un fait primitif qui ne se réduit pas nécessairement à des éléments intellectuels et représentatifs (Carroy, 2016; Binet, 1896).

Mais l'ambition de Ribot n'est pas seulement d'expliquer les affects, il veut aussi, et surtout, expliquer la mémoire que nous pouvons en avoir. C'est que, à partir des thématiques de l'hérédité et des maladies de la mémoire, ses recherches se développent et s'inscrivent dans le contexte de l'invention des sciences de la mémoire. Deux ans avant la parution de sa *Psychologie des sentiments*, il publie un article sur la mémoire affective (Ribot, 1894), qui constitue ensuite un chapitre de son livre et donne lieu à de nombreuses discussions dans la *Revue philosophique*. Dans ce contexte, deux questions le préoccupent particulièrement : existe-t-il une mémoire des affects différente de la mémoire intellectuelle, c'est-à-dire, de la mémoire des représentations ? Et cette mémoire qui serait « affective », peut-elle, à l'image des affects, être « pure » ?

Nous présentons ici le concept de « mémoire affective » proposé par Ribot, et en particulier sa distinction entre une mémoire affective qui serait « fautive » et une autre qui serait « vraie ». En partant de ces premiers développements, nous analysons la façon dont ses successeurs s'approprient et transforment ce concept, notamment pour écarter les doutes concernant l'existence même de cette mémoire. Si l'idée d'une mémoire affective pure, dépourvue de tout élément intellectuel, est peu défendue après la première formulation de Ribot, l'existence de la mémoire affective n'est pas pour autant niée, les successeurs de Ribot adoptant une conception continuiste et interactive entre les composantes représentatives et intellectuelles et les composantes affectives des souvenirs. Enfin, nous montrons que certaines idées actuelles concernant le rapport entre émotions et mémoire se trouvent déjà en germes dans cette littérature, ce qui permet d'établir des connexions conceptuelles fortes entre les idées de ces psychologues du début du XX^e siècle et nos connaissances scientifiques contemporaines.

A la recherche d'une véritable mémoire affective

Dès son premier écrit sur la mémoire affective (Ribot, 1894)², Ribot met en avant la dualité de la mémoire, qui pourrait se manifester sous

2. Cet article et le chapitre XI de la première partie de *La Psychologie des sentiments* sont identiques (sauf pour la dernière note de bas de page ajoutée en 1896). Ci-dessous, nous ferons donc référence au livre, plus accessible.

une forme intellectuelle (abstraite), ou affective. La première forme de mémoire se compose de souvenirs intellectualisés, et correspondrait à ce que l'on nomme aujourd'hui la mémoire déclarative (Tulving, 1983). La seconde met en jeu des souvenirs de sensations et d'affects, souvenirs qui peuvent être tantôt précis et présenter un caractère hallucinatoire, tantôt vagues, comme une esquisse, une ébauche de sentiment. Par-là, Ribot n'entend pas seulement évoquer une mémoire spécifique des émotions tel que le fait de se souvenir d'une émotion ressentie lors de circonstances passées (sens restreint, sur lequel nous revenons dans la section suivante), mais aussi la mémoire d'affects qui ne suscitent ni image visuelle, ni image auditive, ni traces verbales, comme le souvenir des odeurs, des goûts ou encore des sensations internes : « les impressions du goût et de l'odorat, nos sensations viscérales, nos états agréables ou pénibles, nos émotions et passions laissent, ou peuvent laisser, des souvenirs, comme les perceptions de la vue et de l'ouïe : c'est là un fait d'expérience vulgaire sur lequel il est inutile d'insister. » (Ribot, 1896, p. 140)

Au sein de la mémoire affective elle-même, Ribot oppose une mémoire affective *fausse* à une mémoire affective *vraie*, la première permettant de se remémorer un affect de manière abstraite, la seconde consistant en la reproduction actuelle d'un état affectif antérieur et de ses circonstances (*ibid.*, p. 160-161).

La mémoire affective fausse

La mémoire affective fausse ou abstraite consiste dans la représentation d'un événement, plus une *marque* affective – je ne dis pas un *état* affectif. [...] La marque affective remémorée est *connue*, non sentie ni éprouvée : ce n'est qu'un caractère intellectuel de plus. (*ibid.*, p. 160)

La mémoire affective fausse rappelle à la conscience l'affect en tant que concept. Un souvenir de ce type consiste en l'idée schématique ou générique d'un affect et suscite une impression vague, sans permettre de reviviscence émotionnelle. Lorsqu'on songe à un amour éteint, nous dit par exemple Ribot, on se rappelle l'image de la personne, on se remémore des aventures communes, mais aussi (et là se trouve le souvenir affectif faux) « que cela *a été* de la joie » (*id.*). Le souvenir d'une douleur physique dont on ne ressentirait aucune séquelle actuelle constituerait un cas comparable.

[...] les états affectifs sont susceptibles d'abstraction et de généralisation tout comme les états intellectuels. Celui qui a vu beaucoup d'hommes [...] se forme une image générique de la forme humaine [...].

C'est une représentation schématique [...] formée par l'accumulation de ressemblances grossières et élimination des différences. De même celui qui a eu plusieurs fois mal aux dents, la colique ou la migraine, qui a eu des accès de colère ou de peur, de haine ou d'amour, se forme une image générique, une représentation schématique de ces divers états par le même procédé. (*id.*)

À lire Ribot, il est difficile de savoir si la part proprement affective est ou non neutralisée dans ce type de mémoire. Il semble toutefois répondre par l'affirmative : l'affect de la mémoire affective fautive serait seulement suggéré. Il est « vague », à peine éprouvé puisqu'il ne « ressuscite plus » : « il est un état intellectualisé qui se surajoute aux éléments purement intellectuels de la représentation, et rien de plus » (*ibid.*, p. 161). La mémoire affective fautive peut donc être conçue comme un type de mémoire intellectuelle (*ibid.*, p. 163) : seule une « tonalité affective », mais non une émotion ressentie, peut demeurer.

La mémoire affective vraie

À l'inverse, la mémoire affective *vraie* ou *concrète* consiste dans la reproduction actuelle d'un état affectif antérieur, généralement accompagnée du souvenir des circonstances et du contexte qui l'ont engendré : « Ici, le souvenir ne consiste *pas seulement* dans la représentation des conditions, circonstances, bref, des états intellectuels ; mais dans la reviviscence de l'état affectif lui-même, comme tel, c'est-à-dire ressenti. » (*ibid.*, p. 161 ; nous soulignons) La mémoire affective vraie permet d'accéder au souvenir d'une émotion en la revivant, en éprouvant à nouveau l'état passé : « la reviviscence complète d'une émotion, c'est l'émotion qui commence. » (*ibid.*, p. 155) Cela signifie que cette reviviscence s'accompagne d'états organiques :

[...] une émotion sans sa résonance dans tout le corps n'est plus qu'un état intellectuel. Demander qu'on se représente réellement un état affectif sans que ses conditions organiques renaissent aussi, c'est demander l'impossible [...] Ce qui se produira alors, c'est [...] la mémoire affective fautive [...] (*ibid.*, p. 162-163).

Au sein de la mémoire affective vraie, il y aurait, comme dans toute mémoire, deux sous-types de souvenirs, distingués par la façon dont ils sont ramenés à la conscience : « la reviviscence des images peut se produire de deux manières : elle est provoquée ou spontanée. » (*ibid.*, p. 140).

Une reviviscence *provoquée* est indirecte, il s'agit d'un souvenir qui reviendrait à l'esprit par le biais d'un événement, d'une pensée ou d'une

stimulation externe : « elle consiste en ce qu'un événement *actuel* suscite les images d'événements antérieurs » (*id.*). L'épisode de la madeleine de Proust entre dans cette catégorie, comme d'ailleurs les souvenirs des émotions, des plaisirs et des douleurs où l'état affectif n'est évoqué que par l'intermédiaire d'un état intellectuel auquel il est associé. À l'inverse, la reviviscence, *spontanée* ou à *volonté*, survient indépendamment de toute stimulation extérieure ou pensée consciente, à l'image de beaucoup de nos impressions visuelles et auditives. Cette reviviscence dépendrait avant tout de conditions cérébrales et internes non connues.

Ces développements semblent emprunter aux théories antiques de la mémoire, d'Aristote à Cicéron (voir Yates, 1994), dont on peut supposer que Ribot était familier. C'est à travers une question qui préoccupe particulièrement Ribot lorsqu'il aborde la mémoire affective vraie que le lien avec les théories antiques de la mémoire est le plus net : si la mémoire affective vraie à reviviscence spontanée existe, en quoi se distingue-t-elle d'une émotion actuelle ? Ce problème peut être considéré comme un cas particulier du paradoxe de la mémoire, qu'Aristote mentionne dans son traité *De la mémoire et de la réminiscence* : à la question de savoir comment la mémoire donne accès à ce qui a été mais qui n'est plus, une possibilité est que le passé revienne dans le présent. Mais si l'expérience passée revient sous la même forme dans le présent, ce n'est plus une expérience passée, c'est une expérience vécue deux fois, et l'on ne peut plus parler de mémoire, puisque « la mémoire porte [...] sur le passé. Personne ne dirait se souvenir du présent au moment où il est présent » (Aristote, *De la mémoire et de la réminiscence*, 449b15). Autrement dit, la mémoire doit être autre chose qu'une répétition, et elle ne peut nous donner accès à un passé que sous une forme transformée qu'il faut pouvoir distinguer et caractériser (Gérardin-Lavergne, 2016).

Ribot transpose le problème d'Aristote dans la sphère affective, et pour différencier la mémoire affective vraie à reviviscence spontanée de l'émotion actuelle, il s'appuie sur les caractéristiques de la mémoire elle-même, qu'il définit comme la capacité de se représenter une chose (sensation, image, etc.) en son absence. Selon Ribot, la mémoire a un caractère conservatif, reproductif, et un corrélat psychologique : la reconnaissance de l'état représentatif en tant que souvenir (1907, p. 608). Le propre du souvenir d'une émotion serait alors d'être accompagné de marques secondaires signalant son caractère passé : répétition et reconnaissance, mais aussi une intensité distincte de l'émotion primitive (Ribot, 1896, p. 162), moindre pour les souvenirs d'émotions agréables, parfois plus élevée pour les pénibles (Ribot, 1907, p. 611).

Ribot exemplifie cette différence d'intensité à partir du cas de Littré, qui « perdit, à l'âge de dix ans, une jeune sœur dans des circonstances très pénibles, et [...] en ressentit une vive douleur ; “mais le chagrin d'un garçon ne dure pas beaucoup” » :

À un âge fort avancé, cette douleur lui revint brusquement, sans cause extérieure : « Tout à coup, sans le vouloir ni le chercher, par un phénomène d'automnésie affective, ce même événement s'est reproduit avec une peine non moindre, certes, que celle que j'éprouvais au moment même et qui alla jusqu'à mouiller mes yeux de larmes. » (cité par Ribot, 1896, p. 153)

Ainsi, selon Ribot, la mémoire affective pure consiste en « la répétition d'un état initial » avec une intensité variable, qui n'est pas nécessairement égale à l'intensité originelle.

Remarquons toutefois que l'existence de ces souvenirs affectifs purs à reviviscence spontanée n'est jamais clairement démontrée par Ribot qui, tout en défendant leur existence théorique, se justifie ailleurs de ne pouvoir donner d'exemples en raison de leur rareté, voire de leur inexistence, et concède que le souvenir affectif est toujours assorti d'éléments intellectuels qui le complètent et contribuent à l'éveiller, même dans le cas le plus pur³. Il en donne finalement quelques exemples, qui restent assez vagues :

Parfois, en passant dans tel endroit [...] il m'arrive de ressentir brusquement une impression superficielle et fugitive – plutôt sensation que perception – qui réveille le souvenir affectif d'une période ou d'un épisode de ma vie. Ce n'est qu'un état confusément conscient qui a, malgré tout, sa qualité sentimentale particulière ; quelques vagues images sensorielles s'y ajoutent, mais le sentiment a précédé l'intuition. (1907, p. 592)

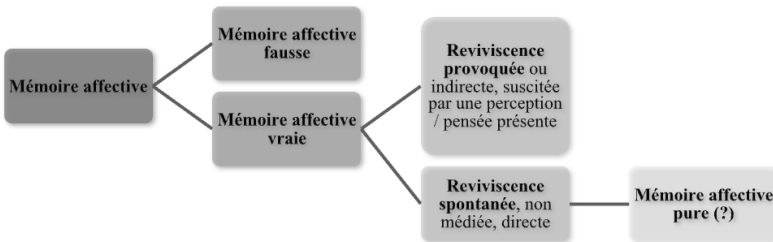
Il reconnaît le caractère fuyant de ses exemples : « la mémoire affective ne peut avoir la netteté et la fermeté de contour de la mémoire intellectuelle, issue d'éléments sensoriels. » (*id.*) Mais pour Ribot, ce caractère fuyant ne suffit pas pour remettre en question l'existence de la mémoire affective pure : la rareté du souvenir affectif pur, non médié, n'est pas une objection valide, puisque les souvenirs de type visuel, auditif, ou moteur à l'état pur sont aussi peu fréquents, et existent pourtant. L'ensemble de ses remarques et hésitations concernant l'existence de la mémoire affective pure ouvre une brèche dans laquelle s'engagent ses successeurs : quasiment tous les auteurs, après Ribot,

3. « 1. La mémoire affective est nulle chez la plupart des gens. 2. Chez d'autres, il y a une mémoire demi-intellectuelle, demi-affective, c'est-à-dire que les éléments émotionnels ne sont ravivés qu'avec peine, partiellement, à l'aide des états intellectuels auxquels ils sont associés. 3. D'autres, les moins nombreux, ont la mémoire affective vraie, c'est-à-dire complète ; l'élément intellectuel n'est qu'un moyen de reviviscence qui s'efface rapidement. » (Ribot, 1896, p. 170)

considèrent que les souvenirs affectifs, voire tout souvenir, se forment de composants émotionnels *et* intellectuels (Trakas, 2015; Trakas, 2021).

Ainsi, même s'il n'argumente pas de manière concluante en faveur de l'existence d'une mémoire affective pure, dépourvue de tout élément intellectuel, Ribot introduit l'idée d'un type spécifique de mémoire qui serait conceptuellement et physiologiquement différente de la mémoire intellectuelle, et il suggère une taxonomie de la mémoire du passé personnel qui capture, d'une certaine manière, les différentes nuances des souvenirs des expériences émotionnelles (figure 1).

Figure 1 : Typologie de la mémoire affective selon Théodule Ribot



La mémoire affective retrouvée entre 1901 et 1915

Lorsqu'il développe, en 1886, un concept original de mémoire affective, ce qui préoccupe surtout Ribot est le sens restreint de cette mémoire, à savoir celle des émotions, et non celle des sensations internes, des plaisirs ou des douleurs : sa *Psychologie des sentiments* est en réalité largement consacrée aux émotions. Et lorsque, onze ans plus tard, il évoque à nouveau la mémoire affective, il ne désigne plus que ce sens restreint (Ribot, 1907). Cela peut expliquer pourquoi c'est avant tout la mémoire affective des émotions qui sera discutée par ses successeurs.

Les auteurs qui participent à cette discussion concernant l'existence de la mémoire affective sont pour la plupart des philosophes peu connus, tels que Marcel Mauxion, Ludovic Dugas (1857-1942), Louis Weber (1866-1949) et Frédéric Paulhan (1856-1931). D'autres contributions proviennent de François Pillon (1830-1914), dédicataire de l'ouvrage de William James, *Principes de Psychologie* et directeur de la revue néo-kantienne la *Critique philosophique*, dans laquelle il recense l'un des ouvrages de Ribot (Ribot, 1872, note 31, p. 548) ; ou encore

de Paul Sollier (1861-1933), connu pour avoir été le médecin de Proust et l'élève de Charcot, parfois considéré comme l'un des premiers neuropsychologues (Walusinski et Bogousslavsky, 2008). Le jeune Henri Piéron (1881-1964), futur professeur au Collège de France dont Ribot supervise les débuts, contribue aussi à ce débat (Carroy, 2016).

Au cours de ces discussions, plusieurs points retiennent l'attention des auteurs. Ce sont d'abord les raisons de douter de l'existence de la mémoire affective, ainsi que la conceptualisation de la mémoire affective vraie qui sont discutées. Ensuite, ce sont aussi les relations entre mémoire émotionnelle et mémoire intellectuelle, et entre la mémoire d'une émotion et l'émotion elle-même, qui les intéressent.

Les raisons de douter de l'existence de la mémoire affective

Pour Ribot, « la difficulté n'est pas d'établir [l']existence [de la mémoire des émotions], mais de déterminer [sa] nature » (Ribot, 1896, p. 143). Cela est moins certain pour les philosophes qui le relisent et commencent toujours par mentionner les raisons de douter de la singularité de cette mémoire. Les raisons principales peuvent être résumées par six arguments différents.

1) Le premier argument contre l'existence de la mémoire affective est souvent mentionné (Pillon, 1901 ; Mauxion, 1901 ; Ribot, 1907 ; Dauriac, 1904 ; Sollier, 1913) : il n'est pas possible de se rappeler une émotion, car ce que l'on prend pour un souvenir affectif ne serait en réalité qu'une nouvelle émotion provoquée par le souvenir des circonstances qui étaient à l'origine de l'émotion remémorée, c'est-à-dire, par le souvenir de l'événement passé lui-même. À ce sujet, Paulhan précise :

Nos souvenirs se rapportent au passé, les circonstances que nous rappelons sont passées, mais notre émotion n'est point passée, elle est bien présente. Il se produit à propos d'images retraçant des faits d'autrefois une émotion qui, elle, est de maintenant. (Paulhan, 1903, p. 553)

Autrement dit, selon cet argument, se rappeler une émotion ne diffère pas de l'expérience d'une nouvelle émotion. Des auteurs tels que Höfding (1909), Titchener (1895) et Claparède (1911), développent aussi cet argument. L'exemple classique en est donné par William James : « Nous pouvons produire, non des souvenirs d'anciens chagrins ou extase mais de nouveaux chagrins et extases en évoquant une idée vive de la cause qui les a excités. La cause n'est plus maintenant qu'une idée [...] » (James, 1890, p. 474).⁴

4. La formulation de James est : « [...] we can produce, not remembrances of the old grief or rapture, but new griefs and raptures, by summoning up a lively thought of their exciting cause. The cause is now only an idea [...] »

2) De manière similaire, la mémoire affective peut aussi n'être qu'une mémoire des *circonstances* qui ont provoqué l'émotion passée, c'est-à-dire, une mémoire déclarative des événements émotionnels du passé. Comme Mauxion le dit, pour une personne « peu versée dans les études de psychologie [...] se souvenir d'un plaisir ou d'une douleur, d'une joie ou d'une tristesse, c'est seulement se ressouvenir que dans telles et telles circonstances [elle] a éprouvé du plaisir ou de la douleur, de la joie ou de la tristesse » (Mauxion, 1901, p. 139; voir aussi Sollier, 1913, p. 561).

3) Une variante de cet argument consiste à dire que la mémoire affective est subordonnée à la mémoire intellectuelle en tant que simple mémoire déclarative du *type d'émotion ressentie* dans le passé : « [...] de toutes ces affections, de tous ces sentiments [...], il ne subsiste le plus souvent, avec des images purement représentatives, qu'un mot, plaisir ou douleur, joie ou tristesse, que n'accompagne d'ordinaire aucune émotion nettement caractérisée. » (Mauxion, 1901, p. 139; voir aussi Piéron, 1902, p. 612; Höffding, 1909)

4) La mémoire affective pourrait également n'être que l'autre nom de phénomènes d'association psychologique et physiologique prédéterminés :

Ce qui peut nous faire hésiter à reconnaître un fait de mémoire dans une émotion qui naît en nous, à l'occasion d'un souvenir, c'est que nous pouvons voir dans cette émotion un simple résultat de notre organisation acquise, organisation qui a été la condition de la première émotion et qui produit également la seconde comme elle a produit la première. (Paulhan, 1902, p. 556)

Par exemple, si l'on se souvient d'une personne que l'on apprécie et que l'on ressent de l'affection et de la tendresse, cette émotion n'est pas ressentie comme un souvenir mais comme une réaction naturelle à la pensée de cette personne, fruit de l'organisation et de la systématisation des émotions passées.

5) Le caractère flou et problématique du concept de mémoire affective, aussi bien que le manque de consensus sur sa nature, sont encore des raisons permettant de douter de son existence (Dugas, 1904, p. 638; Paulhan, 1902, p. 545).

6) Enfin, l'existence d'un souvenir affectif peut être mis en doute par « l'empêchement du sentiment qui nous domine au moment actuel : en tout cas, il modifiera plus ou moins le sentiment antérieur, et il se produira un sentiment nouveau, résultat des deux autres. » (Höffding, 1909, p. 312 ; voir aussi Sollier, 1913) La mémoire affective serait donc

toujours inhibée ou modifiée par les émotions actuelles ressenties à la mémoire de l'événement passé, ce qui rendrait impossible d'éprouver un souvenir affectif à l'état pur.

Tous ces arguments mettent en question l'existence d'une « mémoire affective » des émotions. S'il peut exister un souvenir intellectuel ou déclaratif des circonstances qui ont donné lieu à l'émotion passée ou de l'émotion passée elle-même (en tant que type), et s'il peut y avoir une émotion présente causée par ce souvenir, il ne pourrait pas exister d'état mental qui soit un souvenir émotionnel à proprement parler.

*La mémoire affective comme mémoire des émotions :
une mémoire sans contenu cognitif ?*

Ces raisons de mettre en doute l'existence de la mémoire affective vraie ne visent pas toujours à en éliminer la notion. Au contraire : des auteurs comme Pillon, Mauxion, Piéron, Paulhan, Dugas, et Sollier s'appuient sur ces arguments afin de développer et préciser la nature de la mémoire affective. Passons en revue leurs positions, qui consistent à défendre l'existence d'une mémoire proprement affective tout en donnant des réponses aux objections précédentes.

Mauxion et Piéron sont les seuls à considérer que la mémoire affective vraie est une certaine disposition de l'organisme qui peut être indépendante des représentations, ou de tout contenu intellectuel. Piéron en particulier, très proche des premières idées de Ribot, appuie sans réserve l'idée d'une mémoire affective pure, et donne un exemple personnel de souvenir affectif « spontané » : l'émotion ressentie lors de la reviviscence brusque de l'odeur des feuilles de tilleul de la cour de son lycée.

Il m'arrive quelquefois de sentir une odeur [...] qui me met subitement et violemment dans un état affectif indéfinissable, complètement inexprimable, mais nettement senti et reconnu. Ainsi une sensation qui n'est que sensation évoque une émotion qui n'est qu'émotion, et qui est cependant reconnue. (Piéron, 1902, p. 613)

Étant donné la fugacité de ce type de souvenirs et la difficulté à les exprimer, Piéron conclut lui aussi à une sorte d'ineffable : « Et, à mon avis, il n'y a de mémoire vraiment affective que celle qui ne peut rentrer dans le langage psychologique [...] » (*ibid.*, p. 614). Ainsi, contre les arguments 2) et 3) qui signalent qu'on ne peut se souvenir que des circonstances qui ont donné lieu à l'émotion passée, ou bien du type d'émotion ressentie dans le passé, Mauxion et Piéron défendent une conception de la mémoire affective pure, qui serait libre de tout élément

intellectuel, et qui, contre les arguments 1) et 6), ne serait pas simplement une émotion nouvelle et actuelle provoquée par le souvenir de l'événement passé. Mais ils font figure d'exception, car, après Ribot, tous les autres auteurs qui s'intéressent à ce débat considèrent que les souvenirs affectifs n'existent jamais à l'état pur, et sont tous composés d'un élément intellectuel en plus d'un élément émotionnel (voir Trakas, 2021, p. 139-141).

Paulhan, par exemple, considère que la véritable mémoire affective n'est pas capable de produire des souvenirs affectifs indépendants de tout élément représentationnel. En effet, pour lui, les émotions précédentes exercent une influence sur les suivantes (sans pour autant être une condition de celles-ci), mais le souvenir affectif est plus qu'une simple conséquence des phénomènes d'association physiologique (contre l'argument 4). Tous les états mentaux se caractériseraient par trois composantes : *l'habitude* ou les dispositions mentales, *la mémoire*, et *l'invention* ou l'imagination (Paulhan, 1902, p. 563). C'est une variation de la proportion de ces composantes qui nous permettrait de spécifier le type d'un état mental (habitude, phénomène mémoriel, ou phénomène imaginatif). Ainsi, un souvenir sera composé d'une plus grande part de mémoire. Dans ce cadre théorique, il suffirait qu'un état mental correspondant à un souvenir affectif ait une proportion supérieure de « mémoire » pour ne pas être inhibé par une habitude ou un phénomène imaginatif actuels (comme par exemple, une émotion). Ainsi, et contre les arguments 1) et 6), un souvenir affectif serait possible. Et Paulhan nous donne des clés pour repérer un état mental doté d'une composante mémorielle prédominante : « Se rappeler une chose, c'est [...] la poser comme étrangère à son moi actuel et la faire comparaître devant lui. » (*ibid.*, p. 560) Un souvenir affectif en particulier « raviv[e] des émotions qui se rapportent à un moi qui n'est plus le mien » (*ibid.*, p. 558), c'est-à-dire que sa composante « habitude » est faible, il ne fait pas partie de l'organisation du moi et n'a été ni systématisé ni intégré à la personnalité de l'individu. Un souvenir affectif est non seulement un sentiment que l'on n'éprouve pas ou plus, mais aussi un sentiment qui vit une vie « individuelle » et qui n'a « pas été systématisé avec l'ensemble de nos habitudes de penser, de sentir et d'agir » (*id.*). Le souvenir affectif se caractérise donc par une absence de systématisation et une contradiction avec le moi actuel. Cette idée d'incompatibilité du soi présent et du soi passé permet de distinguer les souvenirs émotionnels non seulement des émotions nouvelles, mais aussi des émotions présentes engendrées par l'habitude. Contrairement à ce que défendait l'argument 4), les états affectifs qui font partie du moi présent, comme l'amour que l'on ressent à la pensée de son enfant,

sont précisément ceux qui ne doivent pas être considérés comme des souvenirs, étant donné la prépondérance de la composante « habitude ».

Dans le cadre conceptuel de Paulhan, il ne peut y avoir entre la mémoire affective vraie et fausse qu'une différence de degrés : le souvenir affectif qui débute par une émotion est plus vif que celui qui débute par une image abstraite. Une différence de degré, et non de nature, entre la mémoire affective vraie et une autre qui serait fausse : pour Paulhan, tout souvenir mêle des éléments affectifs et intellectuels, qui se compliquent, s'associent et s'évoquent les uns les autres. D'un phénomène affectif peut resurgir un phénomène intellectuel aussi bien que le contraire, les deux étant toujours interdépendants et pouvant se préciser l'un l'autre (*ibid.*, p. 567). La mémoire intellectuelle jouerait donc un rôle dans la mémoire affective, étant donné que l'émotion dérive souvent d'une représentation ; et la mémoire affective jouerait aussi un rôle dans la mémoire intellectuelle, puisque ce que l'on se rappelle le mieux sont les phénomènes qui ont suscité les émotions les plus vives. Cela répond à l'argument 5) : la mémoire affective n'est pas un concept problématique mais vise à désigner un aspect complexe et mal connu de la mémoire, ce qui explique l'absence de consensus à son sujet. « La mémoire intellectuelle et la mémoire affective ne sont que des fragments dans un édifice mobile et changeant qui à de certains moments les utilise. » (*ibid.*, p. 569)

Pillon adopte un concept de mémoire affective similaire à celui de Paulhan, que l'on peut décrire comme étant *intégratif* pour deux raisons. D'abord parce qu'il considère que les souvenirs affectifs et les émotions nouvelles coexistent, ce qui, contre les arguments 1) et 6), n'empêche pas de les distinguer grâce aux caractères secondaires propres aux souvenirs, tels que la localisation dans le passé et la reconnaissance (voir Pillon, 1901 ; cette idée est aussi partagée par Piéron, Paulhan, Dugas et Sollier). Ensuite, parce que, s'il admet que la distinction entre mémoire affective vraie et mémoire affective fausse est utile pour décrire deux phénomènes extrêmes de mémoire affective, Pillon pense, lui aussi, qu'il y a interdépendance entre le souvenir intellectuel et le souvenir affectif, et qu'il est difficile, voire impossible, de concevoir l'un sans l'autre :

Si les états affectifs sont reproduits plus ou moins abstraits, plus ou moins concrets, ce n'est pas s'exprimer avec une rigoureuse exactitude de parler d'une mémoire affective vraie et concrète et d'une mémoire affective fausse et abstraite ; il n'y a pas à distinguer deux espèces différentes, mais deux degrés ou plutôt un grand nombre de degrés différents de mémoire affective. (*ibid.*, p. 121-122)

Pillon donne ainsi une réponse aux arguments 2) et 3) : se souvenir d'une émotion, ce n'est pas uniquement se souvenir des circonstances dans lesquelles on l'a éprouvée ou du type d'émotion ressentie, parce que, même dans les cas où l'élément intellectuel prédomine, il peut y avoir des éléments affectifs présents.

Dugas et Sollier reprennent aussi ces thèses intégratives. Pour Sollier, le fait qu'on puisse distinguer théoriquement dans un souvenir l'élément sensoriel et l'élément affectif suffirait pour démontrer, d'une part, que ces deux éléments sont distincts, même si en pratique ils ne sont jamais séparés ; et, d'autre part, que la mémoire affective existe au même titre que la mémoire sensorielle ou intellectuelle (Sollier, 1913, p. 562), ce qui sape les arguments 1), 2) et 3). De manière similaire, Dugas défend l'idée que la mémoire affective est une mémoire différente de la mémoire intellectuelle, mais qu'aucune ne se rencontre jamais à l'état « pur » : « pour ne pouvoir être séparées, les mémoires affectives et intellectuelles n'en sont pas moins distinctes. Tout fait psychique a deux aspects : l'un émotionnel, l'autre, mental. » (Dugas, 1904, p. 639) Pour Dugas comme pour Paulhan, il est possible d'identifier un souvenir affectif grâce à son défaut d'organisation ainsi que grâce à son étrangeté pour notre personnalité présente (ce qui répond aux arguments 4 et 6). Dugas détaille ce « défaut d'organisation » en proposant ce que l'on appellerait aujourd'hui le mécanisme d'encodage de la mémoire : « L'excès comme le défaut d'organisation empêche la mémoire » (*ibid.*, p. 640), puisque ce dernier extrême désigne les multiples perceptions qui nous traversent quotidiennement et que l'on ne peut pas toutes retenir, tandis que l'« excès d'organisation » désigne les automatismes intégrés à notre personnalité et dont on ne peut plus dire que l'on se souvient, mais simplement qu'on les « sait » (e.g. faire du vélo).

Ainsi, après Ribot, rares sont les auteurs qui défendent l'idée d'une mémoire affective pure, dénuée de tout élément intellectuel. La plupart considèrent que l'on peut distinguer théoriquement la mémoire affective de la mémoire intellectuelle, mais que, dans un souvenir actuel, les éléments affectifs et intellectuels se trouvent entremêlés à des degrés variables. Plutôt qu'une distinction binaire entre une mémoire affective vraie et une mémoire affective fautive, la mémoire affective devrait, pour ces auteurs, être conçue comme un spectre continu (Trakas, 2021). Alors que la survenance de certains souvenirs affectifs serait dépendante de la mémoire déclarative et ne s'accompagnerait que d'un sentiment assez diffus et vague, d'une simple coloration émotionnelle, la

survenance d'autres souvenirs émotionnels pourrait être quasi indépendante de tout contenu conscient, voire, prendre un caractère hallucinatoire.

De Ribot aux neurosciences : rupture ou continuum ?

Après 1915, on recense très peu d'articles publiés en France sur la mémoire affective. L'un des derniers sur ce sujet est de Ludovic Dugas, qui remarque, en 1935, l'absence de conclusion définitive de ces discussions : « La question de la mémoire affective est toujours ouverte. Les uns affirment, les autres nient son existence. C'est à croire qu'on ne s'entend pas sur sa nature, car si on savait ce qu'elle est, on ne douterait pas si elle est. » (1935, p. 15) Mais ces idées se sont tout de même diffusées en dehors du cadre académique, comme chez le comédien et metteur en scène Konstantin Stanislavski (Bentley, 1962), ou encore dans la littérature avec Marcel Proust. Même si le fait est peu connu, en 1905, Proust a été le patient de Sollier pendant une thérapie d'isolement de six semaines, pendant laquelle Sollier a utilisé la technique des souvenirs involontaires pour déclencher des ré-expériences des événements passés (Walusinski et Bogousslavsky, 2008). Des études ont également montré que Proust a effectivement lu Ribot (Carroy, 2016), bien que leur rapport ressemble à celui qu'auraient, ou plutôt que n'auraient pas eu, Freud et Schopenhauer : quand bien même le premier reconnaîtra que le second a eu des intuitions pertinentes, il se défendra toujours de s'en être inspiré. Proust ira d'ailleurs jusqu'à qualifier Ribot de « philosophe de 25^e ordre, indigne d'être cité » (Proust, 1919 : lettre à Walter Berry). Dans la littérature scientifique, en revanche, le terme de mémoire émotionnelle est peu employé jusqu'à la fin des années 1990, et celui de mémoire affective l'est toujours très peu⁵. Il faut attendre les débuts des sciences cognitives, des neurosciences et les études du lien entre émotions et mémoire pour que ces termes soient de nouveau employés. Mais les liens qu'ils pourraient entretenir avec les concepts proposés par les auteurs du début de siècle ne sont pas évidents. Y a-t-il une quelconque continuité, au moins conceptuelle, ou bien ces notions ont-elles acquis de nouvelles significations ?

5. Cette affirmation s'appuie sur une recherche bibliographique effectuée à partir de la base de données PubMed grâce aux deux requêtes littérales suivantes : (« emotional memory »), puis (« affective memory »). Sans appliquer de filtre, l'on obtient 1258 résultats pour la première, 88 pour la seconde. Recherche effectuée en septembre 2022.

Des psychologues scientifiques du début du XX^e siècle aux chercheurs contemporains, on pourrait facilement argumenter en faveur d'un mouvement de rupture sur la base de deux arguments. Premièrement, si la littérature psychologique du début du siècle dernier a valeur séminale concernant la mémoire affective et, plus généralement, l'interaction entre mémoire et émotion, nous pourrions dire que tout rapprochement avec la littérature contemporaine est artificiel puisqu'il semble qu'elle n'ait pas ou peu été lue. Deuxièmement, avec l'avènement des neurosciences, les concepts de mémoire, d'émotion, de mémoire affective ou émotionnelle semblent avoir acquis des significations plus ou moins nouvelles et assez variées.

Pendant, même s'il n'est pas possible d'établir de filiation directe, cette lecture discontinuiste n'est pas la plus pertinente. Considérer que les développements les plus récents peuvent être rapprochés des premiers semble plus à même d'éclairer les pratiques actuelles pour deux raisons. D'abord, parce que nous avons identifié trois phénomènes déjà aperçus par les psychologues scientifiques qui seront de nouveau étudiés lors du développement des neurosciences, de la psychologie et des sciences cognitives durant la période la plus récente. Sans être en elle-même leur objet d'étude, l'influence des émotions ou d'un état affectif global dans la mémorisation est déjà évoquée par ces auteurs (Ribot, 1896, p. 169 ; Paulhan, 1902, p. 545). Ensuite, l'idée d'une mémoire déclarative des stimuli émotionnels, c'est-à-dire de l'événement passé qui a donné lieu à une émotion dans le passé et/ou du type d'émotion ressentie à ce moment-là, est similaire à ce que désignait déjà Ribot par son concept de « mémoire affective fausse »⁶. Enfin, la mémoire implicite et involontaire, qui se manifeste à travers des réactions physiologiques spécifiques obtenues lors d'expériences de conditionnement, peut être considérée comme un cas de ce que Ribot appelait « mémoire affective pure » en tant qu'elle est détachée de tout souvenir intellectuel⁷. Dans tous les cas, ces trois phénomènes sont désignés par les termes de « mémoire affective » ou de « mémoire émotionnelle » dans la littérature contemporaine, et nous ramènent à

6. Se souvenir d'un accident de voiture et de la peur ressentie serait un exemple de cet usage fréquent.

7. Voir Claparède (1911b) et son expérience emblématique qui constitue un excellent exemple de ce type de mémoire affective pure. L'un de ses patients amnésiques réussit pourtant à se souvenir d'une émotion désagréable – et de l'émotion seulement, comme dans une expérience de conditionnement. L'expérience est la suivante : un matin avant de le saluer, Claparède cache un clou dans sa main, et lors de l'habituelle poignée de main, pique son patient. Le lendemain, son patient refuse alors de lui serrer la main, sans pour autant se souvenir de la piqûre de la veille.

des idées déjà esquissées par ces premiers psychologues scientifiques⁸. Il est donc possible d'établir une *continuité thématique* entre les recherches récentes et ces travaux antérieurs, quand bien même elles ne s'en inspirent pas explicitement⁹.

Mais ce n'est pas tout : au-delà de cette simple ressemblance entre des idées contemporaines et certaines suggestions de ces psychologues scientifiques, il est également possible d'établir des *connexions conceptuelles* plus fortes. En voici quatre. Premièrement, la distinction qu'établit Ribot entre mémoire affective fautive et mémoire affective vraie se retrouve au sein d'une distinction empirique courante, au moins pour les cas classiques de peur, entre *mémoire déclarative* (consciente) et *mémoire émotionnelle implicite* des émotions (LeDoux, 1996 ; LeDoux, 2007). Un deuxième exemple concerne l'insistance des psychologues scientifiques sur la *complexité des souvenirs*, qui impliqueraient toujours des composantes intellectuelles et affectives. Cette conceptualisation se rapproche des considérations de la recherche neuroscientifique actuelle, où l'idée de régions cérébrales ou de circuits neuronaux exclusivement dédiés à l'expression des émotions (comme était supposé le faire le système limbique) est dépassée (e.g. Pessoa, 2015 ; Pessoa, 2022). Un troisième exemple est celui de la *variabilité de l'intensité de nos états émotionnels*, décrite originellement par ces psychologues scientifiques (e.g. Ribot, 1896, p. 163), et aujourd'hui très largement acceptée – l'on tente même de mesurer l'intensité émotionnelle des souvenirs autobiographiques grâce à des échelles comme celle de Likert (Johnson *et al.*, 1988 ; Sutin et Robins, 2007). Cette variation d'intensité aurait d'ailleurs un lien avec la modulation de nos capacités mémorielles : si l'on peut ne plus se souvenir des états émotionnels légers qui nous ont traversés la veille, à l'inverse le syndrome de stress post-traumatique est un exemple qui correspond parfaitement à la description de souvenirs affectifs si forts qu'ils peuvent en devenir hallucinatoires¹⁰. Enfin, la distinction entre mémoire affective et mémoire intellectuelle peut être rapprochée du critère phénoménologique de Tulving (1983) qui vise à distinguer *mémoire épisodique* et

8. Dans les deux derniers cas, ce qui est à l'étude est souvent une émotion spécifique, et c'est l'expression anglaise *emotional memory* qui est le plus souvent employée par les scientifiques : cela expliquerait le plus grand nombre d'occurrences.

9. Pour des exemples empiriques de ces trois usages, voir LeDoux (1993) ; Adolphs, Tranel et Denburg (2000) ; Dolcos et Cabeza (2002).

10. Notons que ce rapport entre intensité de l'émotion et vivacité des souvenirs n'est pas simple, car il peut aussi être inversé (comme dans les cas d'amnésie sélective de souvenirs traumatiques) (Brewin, 2007).

mémoire sémantique, en particulier à partir de l'expérience subjective qui accompagne chaque type de souvenir. La mémoire affective, aussi bien que la mémoire épisodique, tentent toutes deux de capturer les particularités de l'expérience consciente consistant à se remémorer un événement passé, par opposition au simple souvenir d'une information obtenue à partir d'un événement passé qui ne donnerait pas l'impression que l'on revit l'événement¹¹.

Dès lors, puisqu'il y a des ressemblances entre les concepts employés, les neurosciences contemporaines ont-elles quelque chose à dire concernant la plausibilité des réflexions de ces premiers psychologues scientifiques ? Répondre à cette question est difficile, car cela demande de prendre en compte la complexité du champ. Il faut rappeler que les types de mémoire les plus répandus (mémoires déclarative, procédurale, épisodique, sémantique, etc.) font actuellement l'objet de discussions (e.g. De Brigard, 2019 ; De Brigard, Umanath et Irish, 2022) et l'idée même de différents systèmes de mémoire est mise en question par certains chercheurs (e.g. Cabeza et Moscovitch, 2013 ; Ferbinteanu, 2019). Répondre à cette question sortirait donc du cadre de cet article, dont la réflexion se situe en amont : avant de se demander ce que les neurosciences contemporaines peuvent nous dire à propos de la mémoire affective, il faut d'abord savoir s'il existe en neurosciences des concepts comparables à ceux introduits par Ribot et ses successeurs. C'est précisément ce que nous avons cherché à établir en argumentant en faveur d'une continuité thématique et conceptuelle.

Ainsi, même s'il n'existe pas de filiations directes avérées, la thèse d'une rupture, voire d'une discontinuité ou d'un changement radical des conceptualisations de la mémoire et des émotions, ne semble pas plausible. Et la mise en évidence de cette continuité conceptuelle peut présenter un intérêt heuristique pour la recherche scientifique contemporaine : elle permet l'instauration d'un dialogue avec ces psychologues du début du XX^e siècle, dialogue qui pourrait devenir une source d'inspiration pour la recherche et ouvrir de nouvelles pistes encore inexplorées.

*
* * *

Depuis les débuts de la psychologie scientifique, la mémoire des événements émotionnels aussi bien que la charge affective des souvenirs personnels ont constitué des sujets de recherche et des objets de

11. Trakas (2021, p. 153-155) pour plus de détails concernant ces quatre connexions conceptuelles.

discussions polémiques. Ribot introduit la notion de « mémoire affective » pour rendre compte d'un type de mémoire particulière qui serait différente de la mémoire purement intellectuelle des événements émotionnels du passé, ou du type d'émotion ressentie dans le passé. Si peu d'auteurs après lui défendent l'existence d'une mémoire affective pure, dépourvue de tout élément intellectuel, ceux qui considèrent que tout souvenir présente des éléments intellectuels *et* des éléments affectifs à des degrés variables ont toujours soutenu la distinction entre mémoire affective et mémoire intellectuelle et leur spécificité respective, au moins d'un point de vue théorique.

Bien que ces discussions du début du siècle dernier soient rapidement tombées dans l'oubli, l'intérêt pour la mémoire des émotions et des phénomènes émotionnels est réapparu il y a quelques décennies en sciences cognitives, en neurosciences et en psychologie. A plus de cent ans d'écart, des similarités conceptuelles entre la notion originelle et ces différents usages contemporains justifient la thèse d'une continuité théorique et conceptuelle entre les deux traditions. Les neurosciences d'aujourd'hui semblent bel et bien « avoir retrouvé » ces réflexions passées. Établir de tels liens peut nous permettre de relire sous un nouveau jour cette littérature oubliée, et peut-être pourrait-on aussi y puiser des outils heuristiques pour les futures études scientifiques. Car, à travers ces discussions autour de la mémoire affective, ce n'est pas seulement la nature des émotions, c'est aussi celle de la mémoire elle-même et des formes diverses qu'elle peut prendre qui entrent en jeu¹².

Héloïse ATHÉA
Institut d'Histoire de Philosophie des Sciences et des Techniques
Laboratoire Neurosciences Paris-Seine
 heloise.athea@cnrs.fr

Marina TRAKAS
Lab Sueño y Memoria - ITBA
Instituto de Investigaciones Filosóficas - SADAF
 CONICET
 marinatrakas@gmail.com

12. Une partie de ce travail a reçu un soutien de l'Agencia Nacional de Promoción de la Investigación, el Desarrollo Tecnológico y la Innovación (PICT 2020-SERIE A-03444).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abréviation : *RPFE* pour *Revue philosophique de la France et de l'étranger*

- Adolphs, Ralph, Tranel, Daniel et Denburg, Natalie (2000), « Impaired Emotional Declarative Memory Following Unilateral Amygdala Damage », *Learning & Memory*, vol. 7, n° 3, p. 180-186.
- Aristote, [350 A.C.] (2014), *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, chap. 1, p. 1066.
- Bentley, Eric (1962), « Who Was Ribot? Or: Did Stanislavsky Know Any Psychology? », *The Tulane Drama Review* 1962, vol. 7, n° 2, p. 127-129.
- Binet, Alfred (1896), « Th. Ribot Psychologie des sentiments », *L'Année psychologique*, 1896, n° 3, p. 552-577.
- Brewin, Chris R. (2007), « Autobiographical Memory for Trauma: Update on Four Controversies », *Memory*, vol. 15, n° 3, p. 227-248.
- Cabeza, Roberto et Moscovitch, Morris (2013), « Memory Systems, Processing Modes, and Components: Functional Neuroimaging Evidence », *Perspectives on Psychological Science*, vol. 8, n° 1, p. 49-55.
- Carroy, Jacqueline (2016), « Psychologie des sentiments et mémoire affective. De Ribot à Proust », *RPFE*, vol. 141, n° 4, p. 509-520.
- Claparède, Edouard (1911a), « La mémoire affective », *Archives de Psychologie*, 10, p. 361-377.
- Claparède, Edouard (1911b), « Recognition et moitié », *Archives de Psychologie*, vol. 2, p. 79-90.
- Dauriac, Lionel (1904), *Essai sur l'esprit musical*, Paris, Félix Alcan.
- De Brigard, Felipe (2019), « Know-how, Intellectualism, and Memory Systems », *Philosophical Psychology*, vol. 32, n° 5, p. 719-758.
- De Brigard, Felipe, Umanath, Sharda et Irish, Muireann (2022), « Rethinking the Distinction between Episodic and Semantic Memory: Insights from the Past, Present, and Future », *Memory & Cognition*, vol. 50, n° 3, p. 459-463.
- Dolcos, F. et Cabeza, R. (2002), « Event-related Potentials of Emotional Memory: Encoding Pleasant, Unpleasant, and Neutral Pictures », *Cognitive, Affective, & Behavioral Neuroscience*, vol. 2, n° 3, p. 252-263.
- Dugas, Ludovic (1904), « La mémoire affective », *RPFE*, vol. 58, p. 638-654.
- Dugas, Ludovic (1935), « La théorie de la mémoire affective chez Maine de Biran », *Revue de Métaphysique et de Morale*, vol. 42, n° 1, p. 15-28.
- Ferbinteanu, J. (2019), « Memory Systems 2018 – Towards a New Paradigm », *Neurobiology of Learning and Memory*, vol. 157 p. 61-78.
- Gérardin-Lavergne, Loraine (2016), *Mémoire personnelle (GP)*, <https://encyclophilo.fr/memoire-personnelle-gp>, consulté le 12 mai 2022.
- Höfding, Harald (1909), *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience*, traduit par Léon Poitevin, quatrième édition française, Paris, Félix Alcan.
- James, William [1890], (1922), *The Principles of Psychology*, Londres, Macmillan and Co., vol. 2/2.
- Johnson, Marcia et al. (1988), « Phenomenal Characteristics of Memories for Perceived and Imagined Autobiographical Events », *Journal of Experimental Psychology: General*, vol. 117, n° 4, p. 371-376.
- Le Goff, Hervé et Menguy, Fabienne (2016), *Théodule Ribot : « Un grand inconnu très célèbre »*, <https://www.ouest-france.fr/bretagne/guingamp-22200/theodule-ribot-un-grand-inconnu-tres-celebre-4496072>, consulté le 12 mai 2022.

- LeDoux, Joseph E. (1993), « Emotional Memory Systems in the Brain », *Behavioural Brain Research*, vol. 58, n° 1-2, p. 69-79.
- LeDoux, Joseph E. (1996), *The Emotional Brain: The Mysterious Underpinnings of Emotional Life*, New York, Simon & Shuster, 384 p.
- LeDoux, Joseph E. (2007), « Emotional Memory », *Scholarpedia*, vol. 2, n° 7, p. 1806.
- Mauxion, Marcel (1901), « La vraie mémoire affective », *RPFE*, vol. 51 p. 139-150.
- Paulhan, Frédéric (1902), « Sur la mémoire affective », *RPFE*, vol. 54 p. 545-569.
- Paulhan, Frédéric (1903), « Sur la mémoire affective (Suite et fin) », *RPFE*, vol. 55 p. 42-70.
- Pessoa, Luiz (2015), « Précis on the Cognitive-Emotional Brain », *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 38, p. 71.
- Pessoa, Luiz (2022), *The Entangled Brain: how Perception, Cognition, and Emotion are Woven Together*, Cambridge (Mass.), The MIT Press.
- Piéron, Henri (1902), « La question de la mémoire affective », *RPFE*, vol. 54, p. 612-615.
- Pillon, François (1901), « La mémoire affective : son importance théorique et pratique », *RPFE*, vol. 51, p. 113-138.
- Proust, Marcel [1919] (2007), *Correspondance*, « Lettre à Walter Berry », Paris, Flammarion, p. 31
- Ribot, Théodule [1872] (2016), « Correspondances de Théodule Ribot », *RPFE*, vol. 141, n° 4, p. 548.
- Ribot, Théodule (1894), « Recherches sur la mémoire affective », *RPFE*, vol. 38, p. 376-401.
- Ribot, Théodule (1896), *La psychologie des sentiments*, Paris, Félix Alcan.
- Ribot, Théodule (1907), « La mémoire affective : nouvelles remarques », *RPFE*, vol. 64 p. 588-613.
- Sollier, Paul (1913), « Mémoire affective et cénesthésie », *RPFE*, vol. 76, p. 561-595.
- Sutin, Angelina R. et Robins, Richard W. (2007), « Phenomenology of Autobiographical Memories: The Memory Experiences Questionnaire », *Memory*, vol. 15, n° 4, p. 390-411.
- Titchener, Edward B. (1895), « Affective Memory », *The Philosophical Review*, vol. 4, n° 1, p. 65-76.
- Trakas, Marina (2015), *Personal Memories*, Paris/Sydney, École des hautes études en sciences sociales & Macquarie University.
- Trakas, Marina (2021), « No Trace Beyond Their Name? Affective Memories, a Forgotten Concept. », *L'Année Psychologique / Topics in Cognitive Psychology*, vol. 121, n° 2, p. 129-173.
- Tulving, Endel (1983), *Elements of Episodic Memory*, Oxford, Oxford University Press.
- Walusinski, Olivier et Bogousslavsky, Julien (2008), « À la recherche du neuropsychiatre perdu : Paul Sollier (1861-1933) », *Revue neurologique*, n° 164 p. F239-F247.
- Yates, Frances A. (1994), *L'Art de la mémoire*, trad. Daniel Arasse, Paris, Gallimard, 432 p.